

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 21 avril 2010, à 12 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président (partie de séance)
M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe (partie de séance)
M. Gilles Noël, directeur général adjoint (partie de séance)
M. Guy Renaud, directeur général adjoint (partie de séance)
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2010-0780 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification, par résolution, du Règlement de l'agglomération sur des travaux de relocalisation de la prise d'eau de l'ancienne Ville de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 277 - FN2010-014 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la résolution suivante :

Attendu que le 5 septembre 2007, le conseil d'agglomération de la Ville de Québec a adopté le *Règlement de l'agglomération sur des travaux de relocalisation de la prise d'eau de l'ancienne Ville de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 277;*

Attendu que le terme du remboursement du règlement est de quinze ans;

Considérant que la réalisation des travaux ordonnés par ce règlement a fait l'objet d'une demande d'aide financière;

Considérant que le terme du remboursement de l'emprunt décrété par ce règlement doit tenir compte de la période de versement de cette aide financière, le cas échéant;

Considérant que le libellé actuel du règlement ne permet pas la modification du terme pour tenir compte de l'ajustement requis;

Considérant que la *Loi sur les cités et villes* permet d'amender un règlement d'emprunt par résolution, lorsque la modification à effectuer ne change pas l'objet de l'emprunt et n'a pas d'effet sur la charge des contribuables;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de relocalisation de la prise d'eau de l'ancienne Ville de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 277, comme suit :

L'article 2 de ce règlement est modifié par l'addition, après le premier alinéa, du suivant :

« Cependant, lorsque le montant de l'emprunt est remboursé, en tout ou en partie, par une subvention versée sur une période de plus d'une année, le terme du remboursement de l'emprunt est alors ajusté, pour le montant de cette subvention, conformément à la période de versement de celle-ci, pourvu que le terme prévu au premier alinéa soit diminué. ».

À 13 h 10, la séance est suspendue. Celle-ci reprend à 16 heures en présence de tous les membres, à l'exception de monsieur le maire Régis Labeaume. En son absence, monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.

CE-2010-0781 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification, par résolution, du *Règlement de l'agglomération sur les travaux de réaménagement du Centre d'urgence 9-1-1 dans l'arrondissement Beauport ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 17 - FN2010-015 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la résolution suivante :

Attendu que le 7 mars 2006, le conseil de l'agglomération de la Ville de Québec a adopté le *Règlement de l'agglomération sur les travaux de réaménagement du Centre d'urgence 9-1-1 dans l'arrondissement Beauport ainsi que sur les services professionnels et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 17;

Considérant que la réalisation des travaux ordonnés par ce règlement a fait l'objet d'une demande d'aide financière;

Considérant que le terme du remboursement de l'emprunt décrété par ce règlement doit tenir compte de la période de versement de cette aide financière, le cas échéant;

Considérant que la *Loi sur les cités et villes* permet d'amender un règlement d'emprunt par résolution, lorsque la modification à effectuer ne change pas l'objet de l'emprunt et n'a pas d'effet sur la charge des contribuables;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification du *Règlement de l'agglomération sur les travaux de réaménagement du Centre d'urgence 9-1-1 dans l'arrondissement Beauport ainsi que sur les services professionnels*

et le personnel d'appoint y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 17, comme suit :

L'article 2 de ce règlement est modifié par :

- 1° le remplacement, dans le deuxième paragraphe, de « 1 600 000 \$ » par « 100 000 \$ »;
- 2° le remplacement, dans le troisième paragraphe, de « 479 290 \$ » par « 1 979 290 \$. ».

CE-2010-0782 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 249 autorisant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 24 898 000 \$ pour l'agrandissement du centre Métrobus du Réseau de transport de la Capitale - FN2010-020 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 249 autorisant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 24 898 000 \$ pour l'agrandissement du centre Métrobus*, adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale, lors de sa séance du 31 mars 2010.

CE-2010-0783 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 251 autorisant des dépenses de 610 000 \$ et un emprunt de 135 000 \$ pour la construction d'un terminus léger (intersection route de l'Église / du Bois-Gomin) du Réseau de transport de la Capitale - FN2010-021 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 251 autorisant des dépenses de 610 000 \$ et un emprunt de 135 000 \$ pour la construction d'un terminus léger (intersection route de l'Église / du Bois-Gomin)*, adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale, lors de sa séance du 31 mars 2010.

CE-2010-0784 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement n° 252 concernant l'achat de 107 autobus hybrides standards pour les années 2012 à 2015 du Réseau de transport de la Capitale - FN2010-022 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 252 concernant l'achat de 107 autobus hybrides standards pour les années 2012 à 2015*, adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale, lors de sa séance du 31 mars 2010.

CE-2010-0785 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement complémentaires à l'implantation de l'écocentre de Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 538 et l'appropriation d'un montant de 10 000 \$ au fonds général de l'agglomération - Renonciation au droit d'opposition - TP2010-013 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement complémentaires à l'implantation de l'écocentre de Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des couts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 538;
- 2° l'appropriation d'un montant de 10 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 538. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement complémentaires à l'implantation de l'écocentre de Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des couts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 538.

CE-2010-0786 Adjudication d'un contrat pour le transport de marchandises entre les magasins du Service des approvisionnements de la Ville de Québec (VQ-42552) - AP2010-200 (CT-2191838) — (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *141273 Canada inc. (Monette Express enr.)*, le contrat pour le transport de marchandises entre les magasins du Service des approvisionnements, au cours de la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2015, d'un montant de 113 837,20 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42552 et au tarif horaire de sa soumission, en date du 29 mars 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

CE-2010-0787 Prolongation du contrat pour la collecte et le comptage de la monnaie des parcomètres et des bornes de paiement, jusqu'au 30 avril 2011 (VQ-41321) - AP2010-219 (CT-2191947) — (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver la prolongation jusqu'au 30 avril 2011, du contrat adjugé à *Les Services McKinnon inc.*, pour la collecte et le comptage de la monnaie des parcomètres et des bornes de paiement sur le territoire de la ville de Québec, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41321 et aux prix unitaires de sa soumission en date du 6 avril 2009.

CE-2010-0788 Dépôt des listes de contrats du mois de mars 2010 - AP2010-224 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte :

- de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus sous forme de bons de commande, pour la période du mois de mars 2010;
- de la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et demandes de paiement, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2010-0789 Avis de motion et adoption du *Règlement sur des travaux de réaménagement, de réfection et de consolidation d'équipements sportifs de parcs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1668 - A1LS2010-034 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur des travaux de réaménagement, de réfection et de consolidation d'équipements sportifs de parcs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1668.

CE-2010-0790 Appropriation d'un montant de 43 554,83 \$, à même le surplus non affecté de l'ancienne Ville de Sainte-Foy et d'un montant de 47 799,17 \$, à même le fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - Réfection des terrains de tennis du parc Notre-Dame-de-Foy - A3LS2010-012 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier :

- 1° un montant de 43 554,83 \$, à même le surplus non affecté de l'ancienne Ville de Sainte-Foy, pour terminer la réfection des terrains de tennis du parc Notre-Dame-de-Foy de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
 - 2° un montant de 47 799,17 \$ à même le fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge pour réaliser lesdits travaux.
-

CE-2010-0791 Convention entre la Ville de Québec et *Dufour événements spectacles et images* pour le versement d'une subvention, relativement à la réalisation du spectacle *L'Expérience Scala* présenté les 3 et 4 juillet 2010, dans le cadre de la fête de la Ville du 3 juillet et du 25^e anniversaire de l'accession de Québec sur la liste des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO - DT2010-047 (CT-DT2010-047) — (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et *Dufour événements spectacles et images*, relativement au versement d'une subvention de 200 000 \$ taxes incluses pour la réalisation du spectacle *L'Expérience Scala* présenté les 3 et 4 juillet 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel;
 - 2° le versement d'une subvention de 200 000 \$ incluant les taxes, à *Dufour événements spectacles et images*, pour la réalisation du spectacle *L'Expérience Scala*.
-

CE-2010-0792 Modification, par résolution, du *Règlement sur des travaux de réfection, de normalisation et d'auscultation des chaussées, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des réseaux d'éclairage, de signaux lumineux et d'utilités publiques et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 584 - FN2010-013 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter la résolution suivante :

Attendu que le 19 janvier 2004, le conseil de la ville a adopté le *Règlement sur*

des travaux de réfection, de normalisation et d'auscultation des chaussées, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des réseaux d'éclairage, de signaux lumineux et d'utilités publiques et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 584;

Considérant que la réalisation des travaux ordonnés par ce règlement a fait l'objet d'une demande d'aide financière;

Considérant que le terme du remboursement de l'emprunt décrété par ce règlement doit tenir compte de la période de versement de cette aide financière, le cas échéant;

Considérant que la *Loi sur les cités et villes* permet d'amender un règlement d'emprunt par résolution, lorsque la modification à effectuer ne change pas l'objet de l'emprunt et n'a pas d'effet sur la charge des contribuables;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier le *Règlement sur des travaux de réfection, de normalisation et d'auscultation des chaussées, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des réseaux d'éclairage, de signaux lumineux et d'utilités publiques et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 584*, comme suit :

L'article 2 de ce règlement est modifié par l'addition, après le premier alinéa, du suivant :

« Cependant, lorsque le montant de l'emprunt est acquitté, en tout ou en partie, au moyen d'une subvention versée sur une période de plus d'une année, le terme du remboursement de l'emprunt est alors ajusté afin de tenir compte de la période de versement de la subvention à condition que le terme prévu au premier alinéa soit diminué. ».

CE-2010-0793 Avis de motion et adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2010 relativement à l'ajout d'une unité d'évaluation utilisée comme parcours de golf, R.V.Q. 1670 - FN2010-017 (Ra-1529)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2010 relativement à l'ajout d'une unité d'évaluation utilisée comme parcours de golf, R.V.Q. 1670*.

CE-2010-0794 *Projet de passerelle du Palais de Justice - Disponibilité des fonds pour la démolition - GI2010-021 (Ra-1529)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte des modifications apportées à l'annexe jointe au sommaire décisionnel GI2009-022 (10 février 2009, relativement au Règlement R.V.Q. 1494) afin de modifier l'affectation des fonds prévus pour la réfection de la passerelle du Palais de Justice, soit une somme de 1 000 000 \$. Ces modifications sont identifiées à l'annexe 1 jointe audit sommaire.

CE-2010-0795 Versement d'une subvention à l'organisme *Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté* - LS2010-022 (CT-LS2010-022) — (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le versement d'une subvention récurrente de 50 000 \$, à la *Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté*, pour le soutien de ses opérations au cours de l'année 2010;
- 2° le versement d'une subvention de 150 000 \$, à la *Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté*, à titre de participation à la réalisation du plan triennal de rénovation du bâtiment, sur présentation des pièces justificatives;
- 3° un virement de fonds de 200 000 \$ du poste contingent de proximité vers le budget du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à l'activité 7250500 - *Entraide communautaire*.

CE-2010-0796 Prise d'acte du *Rapport final : État de la situation* du plan stratégique 2004-2008 - PD2010-002 (Ra-1529)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte du *Rapport final : État de la situation* du plan stratégique 2004-2008.

CE-2010-0797 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels - Campagne publicitaire *Incitation au vote*, élection municipale du 1^{er} novembre 2009 (VQ-41817) - AP2010-161 (CT-2188287)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 31 574,90 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *BRAD inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-1707, en date du 26 août 2009, en vue de la campagne publicitaire *Incitation au vote*, élection municipale du 1^{er} novembre 2009, pour les demandes supplémentaires effectuées et le remboursement des travaux exécutés par un tiers.

CE-2010-0798 Adjudication d'un contrat pour effectuer des travaux de réparation de pavage pour l'année 2010 - Période de la date d'adjudication jusqu'au 30 novembre 2010 (VQ-42394) - Arrondissement de La Haute-St-Charles - AP2010-170 (CT-2191351)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises P.E.B. ltée*, le contrat en vue d'effectuer des travaux de réparation de pavage dans l'Arrondissement de La Haute-St-Charles, à compter de la date d'adjudication jusqu'au 30 novembre 2010, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42394 et aux prix unitaires révisés à la baisse le 25 mars 2010, relativement à la partie financée par les règlements d'emprunt.

CE-2010-0799 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique, électricité, structure et civil - Réaménagement de bâtiments situés au 350, rue des Entrepreneurs et au 800, rue des Rocailles (VQ-39911) - Arrondissement des Rivières - AP2010-173 (CT-2189409, CT-2189413)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 28 218,75 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *BPR-Infrastructure inc.*, en vertu de la résolution CE-2008-0821, dans le cadre du projet de réaménagement de bâtiments situés au 350, rue des Entrepreneurs (BAT2007-761) et au 800, rue des Rocailles (BAT2007-776), dans l'Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0800 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de 30 automobiles de patrouille neuves, de marque Ford, modèle Crown Victoria Police Interceptor de l'année 2010 (VQ-42565) - AP2010-185 (CT-2191937)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Fortier Auto (Montréal) ltée*, le contrat en vue de l'acquisition de 30 automobiles de patrouille neuves, de marque Ford, modèle Crown Victoria Police Interceptor de l'année 2010, pour un montant de 996 099,30 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42565 et à sa soumission, en date du 23 mars 2010.

CE-2010-0801 Adjudication d'un contrat pour effectuer des travaux de réparation de pavage pour l'année 2010 - Période de la date d'adjudication jusqu'au 30 novembre 2010 (VQ-42394) - Arrondissement de Beauport - AP2010-186 (CT-2191481)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Pavage Rolland Fortier inc.*, le contrat en vue d'effectuer des travaux de réparation de pavage dans

l'Arrondissement de Beauport, à compter de la date d'adjudication jusqu'au 30 novembre 2010, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42394 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 19 mars 2010, relativement à la partie financée par le règlement d'emprunt.

CE-2010-0802 Adjudication d'un contrat pour effectuer des travaux de réparation de pavage pour l'année 2010 - Période de la date d'adjudication jusqu'au 30 novembre 2010 (VQ-42394) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AP2010-187 (CT-2181576)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Pavage Rolland Fortier inc.*, le contrat en vue d'effectuer des travaux de réparation de pavage dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, à compter de la date d'adjudication jusqu'au 30 novembre 2010, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42394 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 19 mars 2010, relativement à la partie financée par les règlements d'emprunt.

CE-2010-0803 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de 4 tracteurs 4 X 4 utilitaires neufs, 40 cv minimum et leurs équipements (VQ-42466) - AP2010-199 (CT-2191631)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Agritex Centre Québec inc.*, le contrat en vue de l'acquisition de 4 tracteurs 4 X 4 utilitaires neufs, de 40 cv minimum et leurs équipements, de marque John Deere, modèle 3720 de l'année 2010 et d'une souffleuse à neige de marque SHoule, modèle S250 2 vis de l'année 2010, pour un montant de 279 094,73 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42466 et à sa soumission, en date du 24 mars 2010.

CE-2010-0804 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels - Réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Seigneuriale (PSO2008014) (VQ-39777) - Arrondissement de Beauport - AP2010-201 (CT-2190947)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 33 067,92 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Roche ltée*, en vertu de la résolution CE-2008-0266, en date du 13 février 2008, dans le cadre du projet *Réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Seigneuriale* (PSO2008014), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0805 Approbation de demandes de soumissions publiques - Services professionnels en ingénierie - Inspection de structures municipales diverses Années 2010 à 2015 - AP2010-215

Il est résolu que le comité exécutif autorise le Service des approvisionnements à demander des soumissions publiques pour retenir les services professionnels en ingénierie pour inspecter des structures et ouvrages de génie civil tels que les ponts, ponts d'étagement, ponceaux, escaliers publics, belvédères, passerelles, murs de soutènement et têtes d'émissaire, afin d'établir leur état de désuétude, à estimer le coût des réparations et à procéder à la saisie électronique des informations recueillies sous forme de cotes d'état et de description des travaux dans le *Système de gestion de structures* du Service de la gestion des immeubles de la Ville, dans le but de permettre aux gestionnaires municipaux d'élaborer des programmes d'intervention. La période visée par cette soumission est de 5 ans, soit de 2010 à 2015.

CE-2010-0806 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels pour la réalisation de divers travaux correctifs de la rivière Lorette, phase 1 - Divers arrondissements (PSP2008033) (VQ-39779) - AP2010-217 (CT-2190091)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 56 593,26 \$ incluant les taxes, au contrat de services professionnels adjugé à *BPR-Infrastructure inc.*, en vertu de la résolution CE-2008-0818, en date du 7 mai 2008, en vue de la réalisation de divers travaux correctifs de la rivière Lorette, phase 1, dans divers arrondissements (PSP2008033), pour des modifications apportées à leur contrat d'ingénierie et de surveillance des travaux de la phase 1 ainsi que par l'ajout de 2 études, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0807 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels pour la rédaction des plans et devis de construction et la surveillance des travaux d'implantation d'un procédé de traitement des eaux de lixiviation du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (VQ-39629) - AP2010-218 (CT-2191950)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 190 808,42 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Génivar Société en commandite*, en vertu de la résolution CE-2008-0090, en date du 23 janvier 2008, pour les ajouts et modifications aux plans et devis avant construction et en cours de travaux, non prévus dans le mandat initial et requis aux fins du bon fonctionnement du procédé de traitement des eaux de lixiviation ainsi que pour la surveillance de chantier et de bureau occasionnée par ces changements et des travaux plus importants que prévu, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0808 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de mars 2010 - AP2010-223

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de *demande d'achat* ou *demande de paiement*, pour le mois de mars 2010, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2010-0809 Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation structurale d'aqueduc par chemisage (PSO2010058) (VQ-42496) - AP2010-225 (CT-2192026)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge à *Sanexen Services environnementaux inc.*, le contrat pour la réhabilitation structurale d'aqueduc par chemisage (PSO2010058), pour un montant de 1 589 686,35 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42496 et à sa soumission, en date du 17 mars 2010.

CE-2010-0810 Demande de permis portant le numéro 20100326-060, soumise pour la réalisation de divers travaux de peinture pour les bâtiments sis au 1255, côte des Érables - Arrondissement des Rivières - AT2010-052

Considérant que ces 2 bâtiments font partie de la liste des propriétés patrimoniales du site du patrimoine de la côte des Érables;

Considérant que les colorations proposées ont pour effet de maintenir l'apparence architecturale de la résidence et de mettre en valeur le bâtiment secondaire en associant sa coloration à celle de la résidence principale, contribuant ainsi à la conservation des caractères propres au paysage architectural de ce site du patrimoine;

En conséquence, il est résolu d'approuver la demande de permis portant le numéro 20100326-060, soumise pour la réalisation des travaux de peinture extérieure de 2 bâtiments sis au 1255, côte des Érables, dans l'Arrondissement des Rivières.

CE-2010-0811 Remplacement du directeur général - Période du 22 avril au 9 mai 2010 - DG2010-043

Il est résolu que le comité exécutif autorise monsieur Gilles Noël, directeur général adjoint des services de soutien, à agir à titre de directeur général par intérim, pour la période du 22 avril au 9 mai 2010 inclusivement.

CE-2010-0812 Convention entre la Ville de Québec et *Envol et Macadam* - Versement d'une subvention pour la tenue de l'événement *Envol et Macadam* - DT2010-026 (CT-DT2010-026)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et *Envol et Macadam*, relativement au versement d'une subvention de 50 500 \$, dans le cadre du 15^e anniversaire de l'événement *Envol et Macadam*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0813 Convention entre la Ville de Québec et *Le Festival Grand Rire de Québec inc.* - Versement d'une subvention dans le cadre de la réalisation du festival *Le Grand Rire de Québec* - Période du 9 juin au 4 juillet 2010 - DT2010-038 (CT-DT2010-038)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et *Le Festival Grand Rire de Québec inc.*, relativement au versement d'une subvention de 60 000 \$ pour la réalisation du *Grand Rire de Québec*, au cours de la période du 9 juin au 4 juillet 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0814 Subvention à l'organisme *Festival Eurochestries au Québec* concernant la présentation de 6 concerts gratuits présentés, dans le cadre du festival qui porte le même nom - DT2010-042 (CT-DT2010-042)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 25 000 \$ à l'organisme *Festival Eurochestries au Québec*, dans le cadre de la réalisation de 6 concerts gratuits au mois d'août.

CE-2010-0815 Convention entre la Ville de Québec et le *Festival international de musiques militaires de Québec* - Versement d'une subvention pour la tenue de son événement - Période du 24 au 29 août 2010 - DT2010-043 (CT-DT2010-043)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et le *Festival international de musiques militaires de Québec*, relativement au versement d'une subvention de 60 000 \$ pour la réalisation de la 12^e édition de son événement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-0816 Subvention au *Conseil des métiers d'art du Québec* pour la tenue de l'événement *Plein Art 2010* - DT2010-044 (CT-DT2010-044)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1^o verse une subvention de 9 000 \$ au *Conseil des métiers d'art*, pour la réalisation de l'événement *Plein Art 2010*;
 - 2^o autorise le Service des finances à facturer au promoteur un montant de 150 \$ par kiosque.
-

CE-2010-0817 Aide financière à *Festival des mille et une bières*, dans la cadre de la réalisation de l'événement du même nom - Période du 18 au 22 août 2010 - DT2010-045 (CT-DT2010-045)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une aide financière de 5 000 \$ à *Festival des mille et une bières*, dans la cadre de la réalisation de l'événement du même nom, qui se déroulera du 18 au 22 août 2010.

CE-2010-0818 Aide financière à l'organisme *Bivouac urbain* pour l'événement *Bivouac urbain* - Période du 5 au 8 août 2010 - DT2010-046 (CT-DT2010-046)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 25 000 \$ à l'organisme *Bivouac urbain*, afin de lui permettre de réaliser l'édition 2010 du *Bivouac urbain*, qui se déroulera du 5 au 8 août prochain.

CE-2010-0819 Participation de monsieur Matthieu Alibert, conseiller en environnement, au 1^{er} Congrès mondial sur les villes et l'adaptation aux changements climatiques - Période du 27 au 31 mai 2010, à la Ville de Bonn, en Allemagne - EN2010-024 (CT-EN2010-024)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Matthieu Alibert, conseiller en environnement, à participer au 1^{er} Congrès mondial sur les villes et l'adaptation aux changements climatiques, au cours de la période du 27 au 31 mai 2010, à la Ville de Bonn, en Allemagne;
- 2° le remboursement des dépenses engagées par monsieur Matthieu Alibert, soit une somme maximale de 3 350 \$ comprenant les frais d'inscription, de déplacement aérien, de déplacement local, d'hébergement et de séjour sur présentation des pièces justificatives.

CE-2010-0820 Travaux de réfection de la chaussée dans le cadre du *Programme d'entretien planifié des chaussées - travaux nocturnes* - Divers arrondissements - IN2010-012

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance no 348 jointe en annexe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de réfection du boulevard Charest Est, du boulevard de l'Ormière, de la rue Seigneuriale, du boulevard Champlain, de la rue du Cardinal-Maurice-Roy et du boulevard de l'Atrium, qui doivent être effectués durant la nuit.

CE-2010-0821 Subvention de à la *Fondation du Collège François-Xavier-Garneau* concernant une bourse d'études - PO2010-010 (CT-PO2010-010)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 500 \$ à la *Fondation du Collège François-Xavier-Garneau* pour l'émission d'une bourse d'études pour l'année scolaire 2009-2010.

CE-2010-0822 Participation de madame Michelle Morin-Doyle au Colloque national sur la régionalisation de l'immigration, qui se tiendra à Trois-Rivières, les 10 et 11 mai 2010 - RI2010-022

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Michelle Morin-Doyle, au Colloque sur la régionalisation de l'immigration, qui se tiendra à Trois-Rivières les 10 et 11 mai 2010, dont les dépenses s'élèvent à une somme maximale de 400 \$;
- 2° le remboursement des dépenses engagées pour la participation à cet événement, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2010-0823 Adjudication d'un contrat pour la réfection de trottoirs et bordures 2010 (PSU2010177) (VQ-42391) - AP2010-193

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Terrassement Portugais inc.*, le contrat en vue de la réfection et la construction de trottoirs et de bordures 2010 (PSU2010177), conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42391 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 25 mars 2010.

CE-2010-0824 Adjudication d'un contrat pour la rénovation du poste de pompage Saint-Laurent, en architecture, structure, électricité et génie civil (VQ-42479) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AP2010-233 (CT-2192137)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Pomerleau inc.*, le contrat pour la rénovation du poste de pompage Saint-Laurent, en architecture, structure, électricité et génie civil, dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour un montant de 4 565 215,83 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42479 et à sa soumission en date du 14 avril 2010.

CE-2010-0825 Révision de l'évaluation du poste de directeur de la Division des arts et du patrimoine au Service de la culture - RH2010-240 (CT-RH2010-240)

Il est résolu que le comité exécutif approuve la modification de la classe applicable au poste de directeur de la Division des arts et du patrimoine au Service de la culture en classe 2 de la nomenclature des emplois cadres, et ce, de façon rétroactive au 8 février 2010.

La séance est levée à 16 h 50

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mcr/mc/lh/hmd